



DEPARTEMENT DE L'HERAULT - ARRONDISSEMENT DE BEZIERS
Commune de POMEROLS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 22 FÉVRIER 2019 A 18H00

Présents : Mrs Laurent DURBAN, Robert GAIRAUD, Bernard ICHÉ, Robert MOULINOT, Gérard ORTIZ, Antoine AMOROS, Claude STEKELOROM, Bernard BONNEFOUS, Mmes Nelly SORLI, Marie-Aimée POMAREDE, Sylvie SALVADOR, Catherine RAMOUILLET, Fabienne FABRE, Sophie REBEJAC, Sabine THIEULE.

Mme Marie-Line THIEULES est arrivée au cours de la séance et a participé au vote à partir du point N° 5 inclus.

Procurations :

M. Olivier BAYARRI a donné procuration à M. Gérard ORTIZ.

Absents excusés : M. Loïc CASANOVA, Mme Marjorie LE MINIHI.

M. le Maire propose de nommer Mme Sophie REBEJAC comme secrétaire de séance :
adoption à l'unanimité.

M. le Maire met au vote le PV de la séance du conseil municipal du 18 Décembre 2018 :
adoption à l'unanimité.

M. le Maire fait circuler aux membres du Conseil la feuille de présence du dernier conseil municipal du 18 Décembre 2018.

I – Marché « aménagement du secteur de Marche Gay » : choix des entreprises

1^{er} lot : Réseaux humides et espaces verts

L'entreprise proposée (la mieux disante et la moins disante) au conseil municipal est l'entreprise COLAS pour un montant de 749 724 Euros.

2^{ème} lot : Réseau secs : Eclairage public et électricité et télécom

L'entreprise proposée (la mieux disante et la mieux disante) au conseil municipal est l'entreprise BORDERES pour un montant 360 120,75 Euros.

M. le Maire met au vote : adoption à l'unanimité pour les 2 entreprises.

II – Programmation des travaux d'éclairage public pour 2019

- Du giratoire de Super U et l'ancienne maison de retraite.
- Rue des Pradels.
- La grand Rue.
- Rue des pompes, impasse de la rue des Pompes, Rue des Pompes Prolongée.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l'unanimité**

III – Vente du Campotel : rectification du nom de l’acquéreur

Les acquéreurs s’étant constitués en SCI. C’est cette société qui achète le bâtiment.

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à la majorité (1 abstention Mme Sabine THIEULE)**

IV – Acquisition de l’immeuble sis 9 Rue de la Mairie à M. et Mme GAGNEPAIN

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l’unanimité.**

V – Modification du tableau des effectifs du personnel

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l’unanimité.**

VI – Contrat de mise à disposition des fonctionnalités de l’application Illiwap par la sté DIAGRAM INFORMATIQUE

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l’unanimité**

VII – Convention relative à la stérilisation des chats errants avec l’association « Chats libres de Pomérols » et la clinique vétérinaire de MARSEILLAN

M. le Maire fait procéder au vote : **adoption à l’unanimité.**

VIII – Informations diverses

- Départ à la retraite de l’agent qui s’occupe du restaurant 3^{ème} âge et proposition aux personnes âgées d’aller à la cantine scolaire pour prendre leurs repas ou de les emporter.
- Point sur la présence des pigeons.
- Intervention du Policier Municipal à l’école pour leur rappeler les consignes de déplacement en vélo ou à pied.
- Travaux Avenue d’Agde : les dernières finitions sont en cours de réalisation.
- Mise en place d’un radar pédagogique sur l’avenue de Florensac.
- Début des travaux zone de Marche Gay au début du mois d’avril 2019.
Première réunion avec les entreprises mercredi 6 mars 2019 pour planifier.
- Dimanche 24 février : présentation des travaux du retable suivi de la messe et du pot de l’amitié.
- Visite du Président M. MESQUIDA et le jour même accueil des nouveaux pomérolais.
- M. le Préfet a pris un arrêté déclarant d’utilité publique la création d’un parking et la cessibilité du bâtiment nécessaire à sa réalisation. La commune dispose d’un délai de 6 mois pour saisir le juge de l’expropriation.